



6.1.

Situation du Bureau du vérificateur général

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Table des matières

6.1. Situation du Bureau du vérificateur général	357
6.1.1. Résultats financiers	357
6.1.2. Nombre de rapports d'audit produits	358
6.1.3. Ressources humaines	359
6.1.3.1. Portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre	359
6.1.3.2. Utilisation du temps	362
6.1.3.3. Taux de roulement du personnel	364
6.1.3.4. Taux d'absentéisme	364
6.1.3.5. Nombre d'heures et coût de la formation	364
6.1.3.6. Accès à l'égalité en emploi	365
6.1.4. Contrats de services professionnels	365
6.1.5. Inspection professionnelle	366
6.1.6. Reddition de comptes – allégations	367
6.1.7. Reddition de comptes – demandes d'accès à l'information	369
6.1.8. Infrastructure technologique	369
6.1.9. Rayonnement	369

6.1. Situation du Bureau du vérificateur général

Ce chapitre présente les faits saillants des résultats obtenus pour l'année 2021 quant à l'accomplissement du mandat de la vérificatrice générale (VG) et de l'utilisation des ressources à cette fin. Plus spécifiquement, nous présentons différents indicateurs afin de permettre au lecteur d'apprécier la performance du Bureau du vérificateur général (BVG).

Les indicateurs présentés sont :

- Les résultats financiers;
- Le nombre de rapports d'audit produits;
- Les ressources humaines :
 - Le portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre,
 - L'utilisation du temps,
 - Le taux de roulement du personnel,
 - Le taux d'absentéisme,
 - Le nombre d'heures et le coût de la formation,
 - L'accès à l'égalité en emploi.
- Les contrats de services professionnels;
- L'inspection professionnelle;
- La reddition de comptes sur les allégations;
- La reddition de comptes sur les demandes d'accès à l'information;
- L'infrastructure technologique;
- Le rayonnement.

6.1.1. Résultats financiers

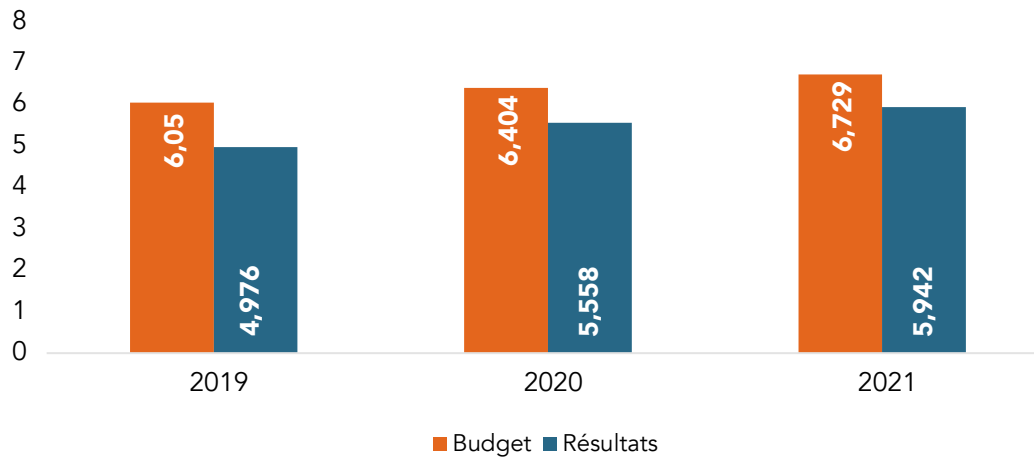
Pour l'année 2021, les dépenses de fonctionnement du BVG se sont élevées à 5,9 M\$ comparativement au budget de 6,7 M\$. Cet écart favorable s'explique en partie par les mouvements au niveau du personnel soit les postes demeurés vacants et comblés au cours de l'année 2021, par des congés de maladie de certains employés ainsi que par les départs à la retraite de 2 ressources. En revanche, au cours du deuxième semestre de 2021, nous avons doté 3 postes

6.1. Situation du Bureau du vérificateur général

par des ressources externes, soit 2 postes d'auditeurs adjoints en Audit financier, processus financiers et administration et un conseiller en Audit de performance et de conformité. De plus, un employé du BVG a été promu à titre d'auditeur principal en Audit financier en juin 2021. La figure suivante illustre les résultats financiers du BVG des 3 dernières années.

FIGURE 1

Budget et résultats financiers (en millions de dollars)



Conformément aux dispositions de l'article 108.2.1 de la *Loi sur les cités et villes* (LCV), les comptes relatifs au VG, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, ont été audités par un auditeur indépendant mandaté par la Ville de Montréal (la Ville). Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté à l'annexe 7.2.

6.1.2. Nombre de rapports d'audit produits

Le tableau suivant détaille le nombre de rapports d'audit produits au cours des trois dernières années pour l'audit des états financiers, de conformité réglementaire ainsi que de performance et de conformité et des technologies de l'information (TI).

TABLEAU 1

Nombre de rapports d'audit produits et de redditions de comptes de 2019 à 2021

Rapport annuel de référence	Audit financier	Audit de performance et de conformité	Audit des technologies de l'information	Nombre total de rapports d'audit	Reddition de comptes
2019	9	6	4	19	2
2020	9	7	5	21	2
2021	9	5	4	18	2

6.1.3. Ressources humaines

Le BVG est reconnu pour son travail de qualité et la pluralité de ses compétences et expériences. Ceci constitue un atout majeur pour donner aux élus et aux citoyens un regard objectif et indépendant sur la qualité de la gestion des fonds publics. Le BVG compte plus d'une trentaine de professionnels qualifiés comprenant des comptables, un ingénieur ainsi que des spécialistes en administration des affaires et en TI. Le personnel du BVG détient une variété de certifications comme la comptabilité publique (CPA), l'audit financier (CPA, auditeur), l'audit interne (CIA), l'audit de système d'information (CISA et CISSP) et l'ingénierie (Ing.).

La philosophie du BVG est, d'une part, de disposer à l'interne d'une équipe de professionnels expérimentés qui, collectivement, possèdent l'expertise liée aux différentes sphères d'activités professionnelles de la Ville, et ce, en lien avec les champs d'action du BVG soit l'Audit financier, l'Audit de performance (incluant l'audit des technologies de l'information) ainsi que l'Audit de conformité aux lois et règlements. D'autre part, elle est de s'adjoindre de ressources externes qualifiées pour répondre à nos besoins ponctuels en matière d'expertise très spécialisée ou pour aplanir la charge de travail inhérente à la période de pointe liée aux audits des états financiers de la Ville et des organismes pour lesquels la VG juge approprié de poursuivre des travaux et parfois pour combler temporairement le manque de ressources lié aux différents congés ou postes vacants.

6.1.3.1. Portrait actuel et futur de la main-d'oeuvre

Le nombre d'employés au 31 décembre 2021 s'établissait à 33 comparativement à 29 à la même période en 2020. Durant l'année, 2 ressources ont quitté le BVG pour leur retraite et 1 personne à l'interne a été promue à titre d'auditeur principal en Audit financier, processus financiers et administration. De plus, 6 nouvelles ressources se sont jointes au BVG, soit 2 ressources au niveau de l'équipe de l'Audit de performance et de conformité, 1 personne en Audit des TI et 3 en Audit financier, processus financiers et administration.

Le tableau suivant illustre l'état de l'effectif du BVG, par direction ainsi que par postes autorisés et pourvus en date du 31 décembre 2021.

TABLEAU 2

État de l'effectif au 31 décembre 2021

Direction	Postes		
	Autorisés	Comblés	À pourvoir
Bureau de la vérificatrice générale	5	4	1
Audit financier, processus financiers et administration	16	14	2
Audit de performance et de conformité	11	9	2
Audit des technologies de l'information	6	6	0
Total	38	33	5

6.1. Situation du Bureau du vérificateur général

Suite à la mise en place du plan stratégique, la structure organisationnelle du BVG a été revue au cours des trois dernières années. Ainsi, certains postes seniors ont été convertis en postes plus juniors afin de former de nouvelles ressources et ainsi bâtir une relève au BVG.

Le tableau suivant illustre l'évolution de l'effectif du BVG par Direction ainsi que par postes au cours de l'année 2021.

TABLEAU 3

Évolution de l'effectif au cours de l'année 2021

Directions	Postes au 31 décembre 2020	Postes créés	Transfert	Poste aboli	Postes au 31 décembre 2021
Bureau de la vérificatrice générale	4	1	0	0	5
Audit financier, processus financiers et administration	14	2	0	0	16
Audit de performance et de conformité	11	1	0	(1)	11
Audit des technologies de l'information	6	0	0	0	6
Total	35	4	0	1	38

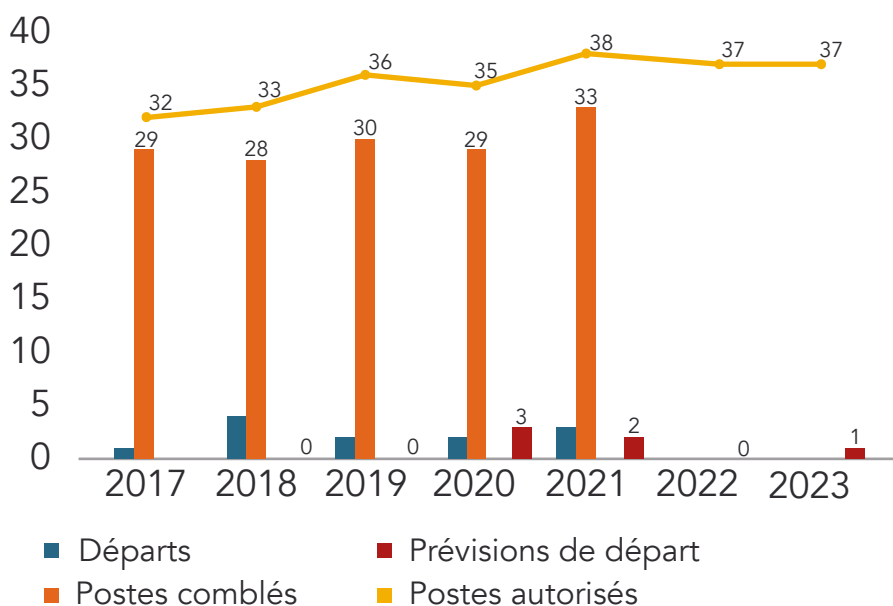
À la fin de l'année 2021, nous comptons 5 postes vacants, comparativement à 6 l'an dernier.

Néanmoins, les efforts entrepris au cours des dernières années pour attirer de nouvelles ressources qualifiées continuent de porter fruit. Bien que la situation quant aux postes vacants est demeurée sensiblement la même qu'en 2020 (6 postes vacants), ceux-ci étaient en grande partie rattachés à de nouveaux postes créés. Au moment d'écrire ce rapport, 4 des 5 postes étaient déjà comblés, soit :

- 1 poste de conseiller auditeur au sein de la Direction de l'Audit de performance et de conformité;
- 1 poste d'auditeur adjoint au sein de la Direction de l'Audit financier;
- 1 poste d'auditeur adjoint au sein de la Direction de l'Audit des processus financiers;
- 1 poste de chargé en communication à la Direction de la VG.

Ces recrutements nous ont permis de mettre en place une relève pour pallier aux départs à la retraite de certaines ressources d'expérience du BVG ou de combler de nos besoins.

La figure suivante, sur l'évolution et la prévision de la main-d'œuvre du BVG, de 2017 à 2023 démontre l'importance d'avoir mis en place au cours des 3 dernières années un plan de relève, afin de préparer la formation de celle-ci et ainsi de s'assurer du maintien de l'expertise au sein du BVG. Le renouvellement des ressources nous assure une certaine stabilité pour les prochaines années et nous poursuivrons nos efforts pour la maintenir.

FIGURE 2**Évolution et prévision de la main-d'œuvre de 2017 à 2023**

6.1.3.2. Utilisation du temps

Les figures suivantes présentent la répartition des heures totales et celle des heures travaillées des membres du BVG pour les trois dernières années.

FIGURE 3

Répartition des heures totales

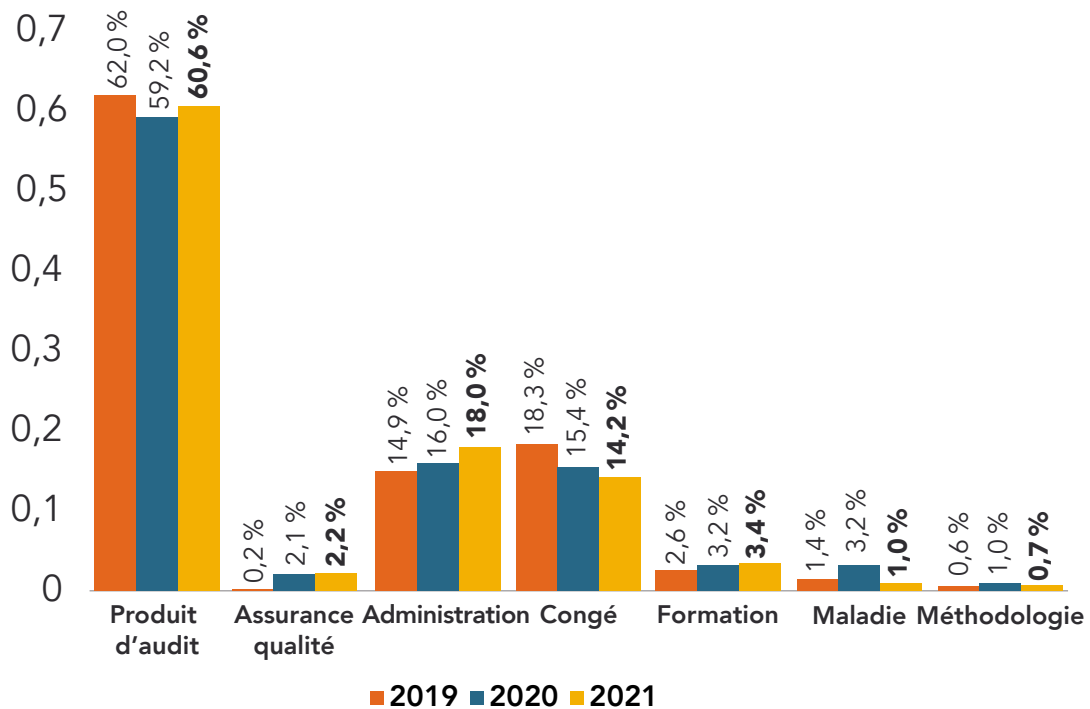
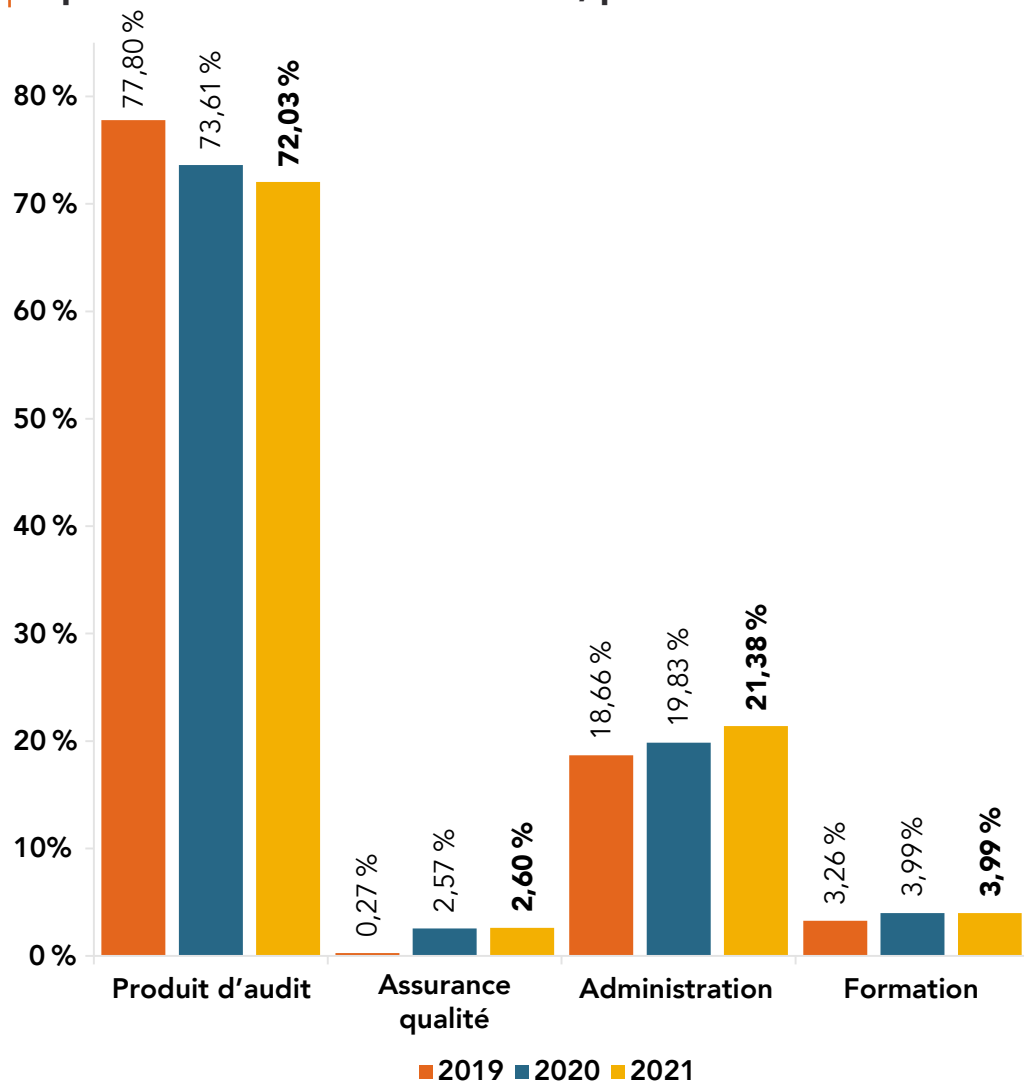


FIGURE 4**Répartition des heures travaillées, par activité**

Produit d'audit: comprend les activités de certification des états financiers, d'audit de conformité, d'audit de performance et des technologies de l'information.

Assurance qualité: comprend le temps consacré au contrôle de la qualité des missions d'audit, et ce, tant au cours de la mission, qu'à *posteriori*, lequel contrôle est exercé en vertu des normes en vigueur.

Administration: comprend les tâches d'administration générale, les réunions, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, l'acquisition de biens et services, le soutien des technologies de l'information, ainsi que le secrétariat.

Les résultats exposés dans la figure précédente montrent une légère hausse de 1,55 % entre 2020 et 2021 au niveau des heures travaillées consacrées aux activités d'administration. Au cours des 2 dernières années, la pandémie a contribué à l'augmentation des tâches administratives. La contrepartie se répercute au niveau des heures au niveau des produits d'audit.

D'autres indicateurs liés à l'utilisation du temps ainsi qu'au taux de roulement du personnel sont présentés dans les tableaux suivants.

6.1.3.3. Taux de roulement du personnel

TABLEAU 4

Taux de roulement du personnel incluant les départs à la retraite

	2019	2020	2021
Taux de roulement incluant les départs à la retraite	6,9%	13,6%	9,7%

Le calcul du taux de roulement du personnel comprend les départs à la retraite, les démissions ainsi que les départs par mutation vers un autre service ou arrondissement au sein de la Ville. Comme mentionné, précédemment il y a eu 2 départs à la retraite au cours de 2021.

Un remerciement tout spécial à 2 employés qui ont quitté le BVG pour une retraite bien méritée après 31 et 32 ans de services.

TABLEAU 5

Taux de roulement du personnel excluant les départs à la retraite

	2019	2020	2021
Taux de roulement excluant les départs à la retraite	6,9%	0,0%	3,2%

6.1.3.4. Taux d'absentéisme

TABLEAU 6

Taux d'absentéisme

	2019	2020	2021
Taux d'absentéisme	1,4%	3,2%	0,9%

Le taux d'absentéisme a diminué de 2,3% entre 2020 et 2021 essentiellement dus à des congés de maladie de longues durées et de courtes durées.

6.1.3.5. Nombre d'heures et coût de la formation

TABLEAU 7

Nombre d'heures et coût de la formation

	2019	2020	2021
Moyenne d'heures de formation par employé	47	58	61
Ratio du coût de la formation par rapport à la masse salariale	3,5%	4,0%	3,7%

La formation des ressources est une priorité pour le BVG; nous en avons fait un de nos objectifs dans notre plan stratégique 2019-2023. Par conséquent, la moyenne d'heures consacrées à la formation a augmenté de 58 à 61 heures. Le ratio du coût de la formation par rapport à la masse salariale conformément à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* est en baisse de 0,3 %. La baisse s'explique en partie par une modification dans le mode de fonctionnement de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec et du fait que l'inscription n'a pu se faire avant le 31 décembre 2021, puisque certains cours n'étaient pas encore disponibles à cette date. N'eût été cette modification, le taux aurait été en hausse compte tenu de l'embauche de nouvelles ressources au cours de la dernière année. Soulignons que l'objectif pour l'ensemble de la Ville est de 1 %.

6.1.3.6. Accès à l'égalité en emploi

À l'instar de la Ville, le BVG porte une attention particulière aux questions d'égalité en emploi. La répartition de la représentation des groupes visés par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, au 31 décembre des 3 dernières années, est présentée dans le tableau suivant.

TABLEAU 8

Représentation des groupes visés

Groupe visé	2019	2020	2021
Hommes	40 %	38 %	30 %
Femmes	60 %	62 %	70 %

Groupe visé	2019	2020	2021
Autochtones	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Minorités visibles	3,33 %	3,45 %	12,12 %
Minorités ethniques	3,33 %	6,90 %	9,09 %
Total	6,66 %	10,35 %	21,21 %

La représentation féminine au sein de notre effectif est en croissance depuis 2 ans. Nous dénombrons plus de 23 femmes au sein de notre effectif de 33 employés comparativement à 18 à pareille date en 2020. Le pourcentage au niveau des minorités visibles et des minorités ethniques est en hausse de plus de 10,9 %. Au cours de la dernière année, les nouvelles embauches du groupe visé représentent plus de 50 % soit un pourcentage dépassant largement la cible de 33 % fixée par la Ville.

6.1.4. Contrats de services professionnels

Les honoraires professionnels représentent la 2^e charge en importance, après la rémunération et les avantages sociaux du BVG. Nous nous adjoignons de professionnels pour répondre à des besoins ponctuels de main-d'œuvre dans

6.1. Situation du Bureau du vérificateur général

la période de pointe des états financiers ou pour combler temporairement le manque de ressources liées aux différents congés ou postes vacants et afin de recourir à des experts hautement spécialisés dans des domaines reliés à nos sujets d'audit ou pour des fins administratives. Finalement, puisque le BVG a une gestion administrative indépendante de la Ville, des contrats ont été adjugés afin de supporter notre infrastructure. Les charges d'honoraires professionnels au 31 décembre 2021 s'élevaient à 621 386 \$ (429 359 \$ en 2020) (voir la répartition dans le tableau suivant).

La LCV (RLRQ, c. C-19) autorise la VG à conclure des contrats ayant pour objet l'acquisition de biens ou la fourniture de services. Conséquemment, par son rôle particulier, sa mission, ainsi que la nature de ses fonctions, la VG dispose d'une indépendance relativement à ses processus contractuels. Cependant, la VG a la volonté de s'assujettir aux normes législatives et réglementaires applicables à la Ville en matière de gestion contractuelle, sous réserve d'exceptions, qui doivent toutefois être justifiées, le cas échéant.

TABLEAU 9

Honoraires professionnels

Directions	2019	2020	2021
Audit financier	27,5%	25,7%	23,9%
Audit des processus financiers	-	22,8%	31,4%
Audit de performance et de conformité	19,3%	11,6%	17,0%
Audit des technologies de l'information	22,4%	10,4%	13,1%
Administratif	30,8%	29,6%	14,6%

6.1.5. Inspection professionnelle

Le BVG est assujéti à une inspection professionnelle cyclique de la part de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ) conformément au *Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* et au programme de surveillance générale mis au point par le comité en vertu de l'article 12 du règlement et approuvé par le Conseil d'administration de l'OCPAQ. La dernière inspection professionnelle a été réalisée en septembre 2019.

L'inspection professionnelle a porté sur la documentation de notre système de contrôle qualité, sur les rapports de nos dernières inspections cycliques, ainsi que sur des dossiers liés à l'exercice de la profession autant en audit financier, en audit de conformité qu'en audit de performance. Le comité d'inspection avait conclu que le BVG avait satisfait dans tous les aspects significatifs aux exigences du programme d'inspection professionnelle.

Le BVG procède à des inspections professionnelles cycliques par les pairs aux trois ans comme prévu à son manuel d'assurance qualité.

6.1.6. Reddition de comptes – allégations

Les allégations peuvent être communiquées au BVG via le site web, par courriel, par courrier, par téléphone ou en personne. Il est important de souligner que le BVG dispose d'une boîte courriel spécifiquement créée à cette fin et hautement sécurisée, puisqu'elle est hébergée par un service de messagerie extérieur à celui de la Ville.

Les allégations reçues sont traitées en fonction de critères de priorité, comme la nature de l'allégation et le degré de risque en cause. Chaque allégation fait l'objet d'un dossier rigoureusement documenté et sécurisé.

Pour toutes les autres allégations reçues, nous procédons à une évaluation préliminaire afin d'établir la pertinence d'entreprendre une enquête ou non. Cette pertinence est notamment en fonction de la nature de l'allégation, du caractère probant des renseignements signalés et des risques en cause. Néanmoins, aucune évaluation préliminaire n'est effectuée lorsque l'objet de l'allégation ne concerne pas le mandat confié à la VG ou lorsque celle-ci est trop imprécise pour nous permettre d'entreprendre une analyse. Respectivement pour ces situations, le dossier est soit transféré à une autre instance de la Ville, soit fermé sans qu'aucune démarche soit entreprise.

S'il s'avère pertinent d'entreprendre une enquête, celle-ci est réalisée en conformité avec les pratiques reconnues en matière de juricomptabilité. Au terme de l'enquête, un rapport peut être produit et communiqué à l'Administration municipale. Dans les cas d'indices d'actes criminels, les résultats de nos travaux sont communiqués aux autorités compétentes.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des allégations reçues entre les différentes catégories.

TABLEAU 10

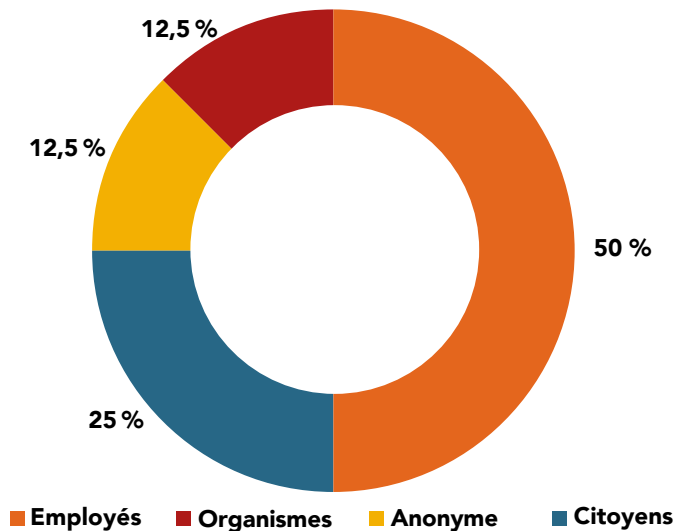
Nombre d'allégations

	Nombre d'allégations	
	2020	2021
Allégations non recevables		
Hors du champ de compétence du Bureau du vérificateur général	5	5
Litige avec la Ville de Montréal	0	1
Informations insuffisantes	1	0
Sous-total	6	6
Allégations recevables		
Ajoutées à la banque de mandats potentiels	2	0
Prises en compte dans les travaux en cours	0	1
Sous-total	2	1
Total	8	7

La figure suivante présente les sources des allégations reçues.

FIGURE 5

Récapitulatif des allégations reçues en 2021 par source

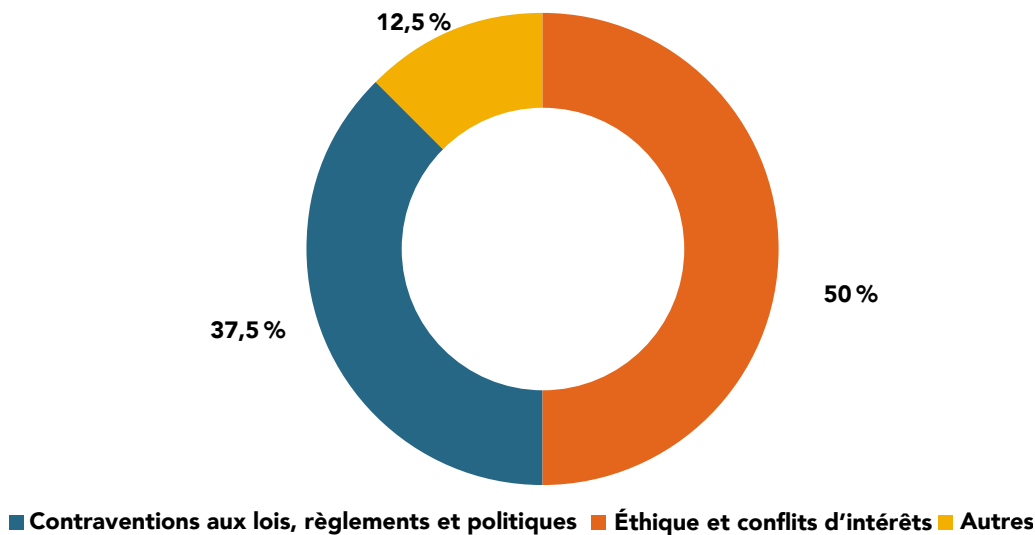


Il est important de rappeler que nous garantissons la confidentialité aux dénonciateurs qui acceptent de dévoiler leur identité et que la *Loi sur le Protecteur du citoyen* protège la confidentialité des lanceurs d’alerte. De plus, les dispositions de l’article 107.16 de la LCV font en sorte que la VG ne peut être contrainte à faire une déposition ayant trait à un renseignement obtenu dans l’exercice de ses fonctions ou de produire un document contenant un tel renseignement. À cette Loi s’ajoutent aussi les dispositions de l’article 41 sur la *Loi sur l’accès à l’information*.

Nous avons regroupé dans la figure suivante les allégations reçues par catégories d’actes répréhensibles allégués.

FIGURE 6

Récapitulatif des allégations reçues en 2021 par catégorie



6.1.7. Reddition de comptes – demandes d'accès à l'information

Conformément à l'article 107.6.1 de la LCV (RLRQ c. C-19), la VG exerce les fonctions de responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels à l'égard des documents qu'elle confectionne dans l'exercice de ses fonctions ou à l'égard des documents qu'elle détient aux fins de la réalisation de son mandat, à moins que ces documents soient par ailleurs détenus par un organisme assujetti à la loi.

Au courant de 2021, nous n'avons reçu aucune demande d'accès à l'information pour laquelle les renseignements ou les documents pourraient être détenus par un organisme public assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) et non par la VG.

6.1.8. Infrastructure technologique

Le BVG dispose de serveurs séparés de la Ville. Le BVG possède une infrastructure permettant à tous ses employés de travailler à distance depuis plusieurs années. De plus, nous nous assurons annuellement que ce réseau est sécuritaire. Ainsi, comme se fût le cas l'an dernier, nous avons pu poursuivre nos travaux malgré les mesures sanitaires imposées et ainsi permettre à tous les employés du BVG de travailler à distance, et ce, en toute sécurité.

6.1.9. Rayonnement

Plusieurs membres du BVG participent à différents groupes de travail, des comités et des conseils d'administration d'organismes afférents à notre profession. Ils peuvent alors être des acteurs clés quant à l'avancement de notre profession et permettre au BVG d'être à l'affût des changements qui impacteront notre travail dans le futur. Nous participons sur une base active à la rédaction de commentaires lors de la publication des exposés-sondage publiés par le Conseil de la comptabilité du secteur public (CCSP).

TABLEAU 11

Activités de rayonnement

	Organisme	Membre
Annie Cédillotte, <i>auditrice principale – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail technique – certification
Mélanie Normandin, <i>auditrice principale – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail technique – Régime de retraite
France Lessard, <i>vérificatrice générale adjointe – Audit financier et administration</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sectoriel – Administration municipale • Groupe de travail technique – comptabilité dans le secteur public
Kim Tardif, <i>chargée d'assurance qualité et méthodes professionnelles</i>	Ordre des CPA du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail technique – rapports de certification • Groupe de travail technique – comptabilité dans le secteur public
Michèle Galipeau, <i>vérificatrice générale</i>	Fondation canadienne de l'audit et de la responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration • Comité sur la gouvernance • Comité sur le développement des capacités au pays
	Ordre des CPA du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP)
	Association des vérificateurs généraux municipaux du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration

Nous encourageons la poursuite de ces activités par nos employés qui font rayonner le BVG, mais aussi la profession de vérificateur législatif municipal.